
Conseil d'Établissement des établissements primaires et secondaire de Renens

Procès-verbal de la séance du 6 octobre 2015
19h00 Buvette de la Salle de spectacles

Présidence : Mme Myriam Romano-Malagrifa, Présidente

Présents

Excusés et

Absents : Selon liste de présence annexée

Procès-verbal : François Chevalier, Renens le 16 octobre 2015

1. Accueil et communications de Mme la Présidente

L'Ordre du jour est accepté sans modification.

Le PV de la séance du 19 mai 2015 est adopté à l'unanimité.

Mention des membres excusés.

Accueil par Mme la Présidente des nouveaux membres rejoignant le CET, soit :

- M. Jean-Marc Dottrens, Directeur de l'établissement primaire de Renens-Ouest, ceci pour une période réduite puisque M. Dottrens fera valoir son droit à la retraite dès le mois d'août 2016.
- Mme Catherine Della Giacoma, enseignante à l'établissement primaire de Renens-Est, également déléguée PSPS (promotion de la santé et prévention en milieu scolaire) qui remplace M. Philippe Corbaz.
- M. Déo Negamiyimana qui représente le FAR (Forum des Associations socioculturelles de Renens) au ¼ société civile.

La bienvenue leur est souhaitée et un tour de table complète les présentations.

La Commission Formation et Emploi des Jeunes de Lausanne Région invite toute personne intéressée à participer à sa journée de réflexion sur le thème "Ecole - Famille - Société : quels liens ?" le 18 novembre 2015 à Cheseaux-sur-Lausanne. Participation gratuite mais sur inscription jusqu'au 12 novembre 2015. Infos et inscriptions en ligne : http://www.lausanne-region.ch/xml_1/internet/FR/application/d306/f888.cfm

2. Vice-présidence

En l'absence et remplacement de Mme Sandra Martins, M. Gérard Duperrex est désigné Vice-Président du Conseil d'Etablissement. A ce titre il siègera au Bureau du CET. Le siège PLR du ¼ politique reste vacant.

3. Projet Théâtre Caméléon

Des démarches ont été entreprises par le GT "projets CET" composé de MM. Gsponer, Calabrese, Duperrex et Chevalier autour du projet de représentations du Théâtre Caméléon sur le jeu addictif à l'intention des parents, mais aussi des élèves en cas de participation des directions scolaires. Le Secondaire ayant déjà des représentations de théâtre forum prévues en cette fin d'année a déjà déclaré ne pas pouvoir y souscrire. L'EP Renens-Ouest, bien qu'intéressé n'y participera pas non plus pour des raisons d'agenda. Par contre l'EP de Renens-Est propose d'inscrire tous les élèves de 7-8P en demandant une participation financière de Fr. 5.- aux parents, contribution qui permettra de compléter le montant à disposition du CET.

La date du 3 décembre, de 8h30 à 22h00 est réservée pour organiser ces représentations à la salle polyvalente de la Vaudaire au Léman.

Le prix négocié avec Caméléon est de Fr. 4'600.- pour les quatre représentations (rabais exceptionnel de Fr. 800.-), trois en journée et une le soir. L'EP de Renens-Est, via la participation des parents prendra Fr. 1'200.- à sa charge et le CET Fr. 3'400.- plus les frais de production des flyers pour la promotion auprès des parents.

Le Théâtre Caméléon nous interpelle sur deux aspects :

- Le scénario original s'adresse à des élèves ou des jeunes un peu plus âgés. Il peut y avoir un risque que les 7-8P ne s'approprient pas complètement les situations jouées par les comédiens. Après avoir discuté avec la responsable de Caméléon qui elle-même a recueilli l'avis des comédiens et du "Jocker", il semble que ce soit jouable, mais il faut savoir que nous serons un peu précurseurs.
- La conséquence de ce qui précède est de ne pas dépasser 70 à 80 élèves par session avec la présence du corps enseignant et des délégués PSPS. Le public adulte du soir peut par contre atteindre 150 personnes. La représentation du soir se jouera sur inscription (gratuite). Des flyers seront distribués dans les trois établissements scolaires début novembre prochain.

4. Installation des élèves et enseignants dans le nouveau collège du Censuy

La rentrée dans le tout nouveau bâtiment scolaire du Censuy s'est bien déroulée, un peu dans le stress des derniers aménagements, mais avec le plaisir non dissimulé d'investir des installations flambant neuves. Mme la Directrice de l'EP de Renens-Est tient à remercier tout particulièrement les concierges pour avoir fait en sorte de disposer de tout ce qui est nécessaire dans les délais. Les conditions de travail sont jugées excellentes par le corps enseignant par la mise à disposition de matériels d'une technologie de pointe avec lesquels il s'agit maintenant de se familiariser.

Attention aux baies vitrées dont la transparence a déjà fait quelques victimes...

L'inauguration des bâtiments et de l'installation artistique de Vincent Kohler est prévue le samedi 21 mai 2016 avec partie officielle, portes ouvertes et l'intention est également d'associer l'ancien bâtiment qui fêtera quant à lui son centenaire. Le concours d'idées pour

donner un nom aux trois bâtiments a été remporté par M. Daniel Roth, doyen à l'EP de Renens-Est avec les propositions suivantes :

- ancien bâtiment : Le Nénuphar
- nouveau bâtiment : Le Roseau
- Salle de gym et UAPE : La Libellule

Tout n'est pas encore terminé, il reste notamment encore des arbres à planter dans la cour.

5. **Projet "sorties en forêt" pour les 1-2P**

M. Dottrens présente le concept, déjà mis en oeuvre dans le précédent établissement scolaire qu'il dirigeait à Savigny, soit la création d'un espace clos, installé dans un bois et créé avec les enfants au moyen de matériaux que l'on trouve dans la forêt. Les élèves s'y rendent ensuite avec leurs enseignants-es, ceci par tous les temps et observent ainsi la vie en forêt. Cinq enseignantes souhaitent initier un tel projet à Renens dans le bois de Sous-Biondes. La base de l'installation devrait être construite avec l'aide des services communaux, lesquels ont déjà pris une telle initiative au Caudray avec la garderie des Globetrotteurs. Le budget estimatif d'un tel projet est d'environ Fr. 900.-. Il n'appartient a priori pas au CET de financer ce type de projet, du moment que la Ville, par le service CJS, peut mettre à disposition les moyens nécessaires dans les budgets idoines mis à disposition des établissements scolaires. A prévoir dans un prochain budget, l'exercice en cours étant d'ores et déjà clos. Les membres du CET saluent cette initiative qu'ils jugent utile et pédagogique. Un contact auprès du Centre technique communal permettrait peut-être, en cas de disponibilité, de le mettre sur pied plus rapidement que 2017. M. Dottrens prendra les contacts nécessaires.

6. **Agenda et divers**

- Du 26 au 30 octobre aura lieu la semaine d'actions contre l'homophobie, la transphobie et le sexisme. Le programme est joint à l'envoi du PV
- Les premières séances 2016 du CET auront lieu :

Bureau (18h30 à CJS)

CET (19h à la Buvette de la Salle de spectacles)

2 février

16 février

3 mai

17 mai

7. **Prochaine séance**

La séance est close à 20h15. La prochaine séance ordinaire du Conseil d'Etablissement aura lieu le 8 décembre 2015 à 19h00 à la Buvette de la Salle de spectacles.

Pour le Conseil d'Etablissement :

La Présidente :

Le Secrétaire :



Myriam Romano-Malagrifa



François Chevalier